

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1/ Identification de l'organisme qui passe le marché :

Maître de l'ouvrage :

Commune de REMIRE-MONTJOLY

Personne Responsable du Marché (PRM) :

Monsieur le Maire

Adresse :

Hôtel de Ville – Avenue Jean MICHOTTE - 97354- REMIRE-MONTJOLY

Téléphone : 05 94 35 90 00 - Télécopieur : 05 94 38 21 14

Courrier électronique (e-mail) :

mairie.remire-st@wanadoo.fr

Pays :

GUYANE FRANÇAISE

Adresse Internet (URL) :

w.w.w.agysoft.marco-web.fr

2) Type de marché

Marché public de travaux.

Marché à bon de commande en application de l'article 77 du code des marchés publics.

3) Type de procédure

Marché de travaux passé en procédure adaptée en application de l'article 28 du code des marchés publics.

4) Objet du marché :

« FOURNITURE ET POSE DE LUMINAIRES D'ÉCLAIRAGE PUBLIC »

5) Lieu d'Exécution

Département de la Guyane – commune de REMIRE MONTJOLY

6/ Caractéristiques principales :

Il n'est pas prévu de décomposition en tranches. Les travaux font l'objet d'un seul lot désigné au paragraphe suivant.

7) Multi attributions

L'exécution des prestations ne sera attribuée qu'à une seule entreprise , ou à un groupement d'entreprise.

8) Disposition particulière

Des bons de commande pourront être passés dans la limite d'un minimum et d'un maximum stipulés en valeur dans l'acte d'engagement.

9) Désignation du Lot

« Fourniture et pose de luminaires d'éclairage public »

a) Durée du marché :

La durée du marché est de un (1) an à compter de sa date de notification, et pourra être reconduit deux (2) fois au maximum.

b) Date prévisionnelle de début des prestations : Juin 2010

10) Nature de la prestation

Dépose de luminaires usagés, fourniture et pose de luminaires y compris raccordement et toutes sujétions.

11/ Conditions relatives au marché :

a) Cautionnement et garanties exigées :

Cautionnement et garanties exigés (le cas échéant)

Retenue de garantie pouvant être remplacée par une caution bancaire.

b) Forme juridique que de devra revêtir le groupement de prestataires de services :

Le marché sera conclu par lot, avec un prestataire unique, des prestataires groupés solidaires ou des prestataires conjoints.

12 / Contenu du dossier du Candidat

a) La première enveloppe intérieure « Candidature » comprendra :

Pièces visées aux articles 44 et 45 du Code des marchés publics :

- Présentation de la société ou l'entreprise, références et qualifications.
- Lettres de candidature (imprimé DC4).
- Déclaration du candidat (imprimé DC5).
- Etat annuel des certificats reçus, visé par le trésorier payeur Général (Imprimé DC7) ou en remplacement du DC7 déclaration prévus aux articles 45 et 46 du C.M.P.
- Attestation d'Assurances Responsabilités Civile et Décennale.
- Copie du ou de jugements prononcés pour les candidats en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat ne faisant pas l'objet d'une interdiction de concourir.
- **Déclaration sur l'honneur, en application de l'article 29 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées; datée et signée : être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L.323-1 et L.323-8-2 ou L.323-8-5 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.**

b) La seconde enveloppe intérieure « Offre » comprendra l'offre composée de :

- L'acte d'Engagement (AE), daté et signé ;
- L'annexe de l'acte d'engagement en cas de sous-traitance, daté et signé ;
- Le Cahier des Clauses Particulières (CCP), daté et signé ;
- Le bordereau de prix unitaire (BPU), daté et signé ;
- Un mémoire technique (descriptif) daté et signé ;

Les Candidatures, Offres et Documents de présentation associés seront entièrement rédigés en Langue Française, l'unité monétaire est l'Euro.

13 / Critères de Sélection

Les Candidats qui seront retenus doivent présenter des références, des Garanties Techniques et financières jugées suffisantes.

14 / Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- | | |
|---------------------------------------|-----------|
| 1. Valeur technique de la proposition | ...45...% |
| 2. Prix: | ...55...% |

15/ Date Limite de Réception

Le lundi 17 mai 2010 avant 13Heures

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

16/ Renseignements d'Ordre Administratif et Technique ou Autres

Les dossiers de consultation seront à retirer gratuitement à l'adresse suivante :

MAIRIE de REMIRE-MONTJOLY
Service technique – Bureau d'études
Avenue Jean MICHOTTE
97 354 - REMIRE-MONTJOLY
Téléphone : 05 94 35 90 00
Télécopieur : 05 94 38 21 14

Adresse où les offres doivent être transmises :

Les dossiers des offres transmis sous pli cacheté portant l'adresse suivante :

MAIRIE de REMIRE-MONTJOLY
Hôtel de Ville – Avenue Jean MICHOTTE
97 354 - REMIRE-MONTJOLY
Téléphone : 05 94 35 90 00
Télécopieur : 05 94 38 21 14

devront être adressés par pli recommandé avec avis de réception postal ou remis contre récépissé à l'adresse ci-dessus. La transmission des candidatures et des offres par voie électronique n'est pas autorisée.

17/ Date d'envoi de l'avis à la publication :

Le lundi 03 mai 2010

Le maire,

Jean GANTY